



# SPASER

## Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables

Période 2025 – 2031

*... Faire de chaque achat public un levier de transformation écologique, sociale  
et économique du territoire*

Ce SPASER est bien plus qu'un document : c'est une **feuille de route collective** pour bâtir un avenir durable. Chaque action compte, chaque marché est une opportunité de faire mieux.

# Table des matières

## **AXE 1 - Adopter une gestion responsable et raisonnée de nos moyens généraux \_ 4**

 Objectif 1.1. : Optimiser les processus de commande \_\_\_\_\_ 4

 Objectif 1.2. : Privilégier des acquisitions plus durables et moins consommatrices de ressources \_\_\_\_\_ 5

## **AXE 2 – Concevoir des travaux durables et décarbonés \_\_\_\_\_ 8**

 Objectif 2.1. : Acculturer les porteurs de projets aux enjeux environnementaux \_\_\_\_\_ 8

 Objectif 2.2. : Viser des projets “passifs” et respectueux de la biodiversité dès la programmation des bâtiments et des infrastructures \_\_\_\_\_ 9

 Objectif 2.3. : Diminuer les déchets et promouvoir l'économie circulaire des travaux \_\_\_\_ 10

## **AXE 3 – Rendre nos achats plus inclusifs \_\_\_\_\_ 13**

 Objectif 3.1. : Mieux identifier les acteurs de l'ESS et les ressources du territoire \_\_\_\_\_ 13

 Objectif 3.2. : Encourager l'emploi des personnes en difficulté via l'insertion \_\_\_\_\_ 14

 Objectif 3.3. : Acculturer les agents aux achats inclusifs \_\_\_\_\_ 15

## **AXE 4 – Dynamiser l'économie en facilitant l'accès des TPE/PME et artisans aux marchés publics \_\_\_\_\_ 18**

 Objectif 4.1. : Mieux identifier les acteurs et ressources du territoire \_\_\_\_\_ 18

 Objectif 4.2. : Augmenter l'attractivité de nos achats \_\_\_\_\_ 19

 Objectif 4.3. : Simplifier l'accès à la commande publique \_\_\_\_\_ 20

# AXE 1

## Adopter une gestion responsable et raisonnée de nos moyens généraux

### ? Pourquoi ?

*Pour une commande publique plus sobre, plus efficace et plus respectueuse de l'environnement.*

### Notre ambition

Réduire notre empreinte écologique et optimiser nos ressources en repensant nos pratiques d'achat au quotidien. Moins de gaspillage, plus de bon sens !

# AXE 1

## Adopter une gestion responsable et raisonnée de nos moyens généraux

### Objectif 1.1. : Optimiser les processus de commande



**En fixant un montant minimum de commande** pour limiter les micro-achats coûteux et polluants.



**En intégrant des clauses environnementales ou critères** dans les marchés (emballages, livraisons décarbonées...).



**En sensibilisant les services** à des comportements d'achat plus vertueux.

### Indicateurs :

- Nombre de marchés avec plancher de commande,
- Nombre de marchés avec clauses vertes ou critères environnementaux,
- Nombre d'interventions de sensibilisation auprès des services.

### ILS EN PARLENT ...



« Près de 60 % des paniers moyens de fournitures de bureaux sont d'un montant inférieur à 100 €. Ces petites commandes génèrent des frais cachés (temps agents à passer la commande, traitement administratif et comptable, coûts logistiques intégrés par les fournisseurs dans leurs offres). La multiplication des commandes génère aussi plus de livraisons donc plus de trajets et d'emballages. Il est essentiel d'optimiser nos processus de commande en adoptant une approche plus stratégique (optimisation des coûts), et responsable (réduction de l'empreinte carbone » (service Achats commande publique mutualisé Ville d'Evreux et CA Evreux Portes de Normandie).

# AXE 1

## Adopter une gestion responsable et raisonnée de nos moyens généraux

### **Objectif 1.2. : Privilégier des acquisitions plus durables et moins consommatrices de ressources**

 **En développant la pratique du réemploi** pour les petits matériels et le mobiliers (bourse au mobilier interne, achats issus du réemploi et nouveau partenariat avec le secteur de la seconde main).

 **En favorisant les produits réparables et durables** pour lutter contre le gaspillage et l'obsolescence programmée (indices de réparabilité et de durabilité).

 **En limitant les équipements énergivores ou gourmands en eau**, pour préserver les ressources (eau, énergie, financières).

### **Indicateurs :**

- Ratios de mobilier réemployé,
- Nombre de marchés intégrant des indices de réparabilité ou de consommation.

### **ILS EN PARLENT ...**



*« Le réemploi n'est pas une contrainte, c'est une opportunité. Une opportunité de prolonger la vie des objets, de réduire notre empreinte carbone. Chaque mobilier réutilisé, chaque équipement reconditionné, chaque matériau détourné de la benne est une victoire pour l'environnement et pour le bon usage des deniers publics. » (service Achats commande publique mutualisé Ville d'Evreux et CA Evreux Portes de Normandie)*

# AXE 1

## Adopter une gestion responsable et raisonnée de nos moyens généraux

### Le saviez-vous ?

La loi AGECE (*Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire*) impose aux acheteurs publics une proportion minimale de produits durables issus du réemploi, de la réutilisation, ou intégrant des matières recyclées. Le taux, selon les catégories de produits concernés, varie de 20 % à 100 % du montant annuel des acquisitions. 17 catégories de produits sont ciblées dont les matériels informatiques, le papier et les consommables d'impression, le mobilier de bureau, les équipements de collecte des déchets ....

### En résumé

Une gestion responsable, c'est :

- ✓  Moins de gaspillage
- ✓  Moins d'impact environnemental
- ✓  Plus d'efficacité dans les achats
- ✓  Plus de circularité dans nos pratiques

# AXE 2

## Concevoir des travaux durables et décarbonés

### ? Pourquoi ?

*Ensemble, construisons un territoire plus vert, plus responsable, plus résilient !*

### Notre ambition

*Faire de chaque chantier un **moteur de transition écologique**, en intégrant les enjeux climatiques, énergétiques et de biodiversité dès la conception des projets.*

# AXE 2

## Concevoir des travaux durables et décarbonés

### **Objectif 2.1. : Acculturer les porteurs de projets aux enjeux environnementaux**



**En formant** les porteurs de projets, élus et services à l'achat responsable.



**En créant un référentiel** de clauses et de critères durables pour les marchés publics de travaux, accessible aux porteurs de projets

### **Indicateurs :**

- Nombre de personnes formées,
- Taux d'utilisation du référentiel.

### **ILS EN PARLENT ...**



« On parle beaucoup d'écoconception, mais sur le terrain on manque d'outils simples pour passer à l'action ».

« Si on avait des fiches par type de projet, avec les bons réflexes à adopter, ce serait un vrai levier ».

(paroles exprimées lors des réunions de concertation préparatoires au SPASER)

# AXE 2

## Concevoir des travaux durables et décarbonés

### **Objectif 2.2. : Viser des projets “passifs” et respectueux de la biodiversité dès la programmation des bâtiments et des infrastructures**

 **En favorisant les énergies renouvelables** (photovoltaïque, réseau urbain de chaleur).

 **En prévoyant des techniques spécifiques** dès la conception (isolation thermique optimale, traitement de l'étanchéité à l'air, ventilation efficace, orientation du bâtiment, gestion différenciée des espaces verts, artificialisation des sols limitée, réutilisation des eaux pluviales, demande de fiches FDES des matériaux – *Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire*).

 **En intégrant les coûts de fonctionnement** comme objectif de sélection des offres (efficacité énergétique, budget prévisionnel de fonctionnement).

### **Indicateurs :**

- Nombre de marchés intégrant des EnR (*Energies Renouvelables*),
- Nombre de marchés intégrant des FDES,
- Nombre de marchés prévoyant des clauses « biodiversité »,
- Nombre de procédures intégrant les coûts de fonctionnement comme critère de sélection des offres.

### **ILS EN PARLENT ...**



« Construire sans nuire est possible. On peut concilier aménagement et respect de la biodiversité. Cela demande d'intégrer la nature dès la conception des projets » (*Direction paysage, nature et espaces verts mutualisée Ville d'Evreux et CA Evreux Portes de Normandie*).

« Face aux défis climatiques, chaque choix de conception compte : l'orientation du bâtiment, les matériaux, la gestion de l'eau, la place du végétal... Notre responsabilité, c'est de concevoir des bâtiments sobres, résilients et agréables à vivre, aujourd'hui comme demain. L'architecture doit être une réponse, pas un problème. » (*Direction Architecture et Bâtiments mutualisée Ville d'Evreux et CA Evreux Portes de Normandie*)

# AXE 2

## Concevoir des travaux durables et décarbonés

### **Objectif 2.3. : Diminuer les déchets et promouvoir l'économie circulaire des travaux**

 **En exigeant des entreprises une gestion responsable du chantier** (réduction des nuisances : bruit, poussières, rejets ; optimisation des emprises du chantier ; valorisation des déchets ; respect de la charte "chantier propre").

 **En promouvant l'économie circulaire dans nos marchés** (recours aux matériaux bas carbone, recyclés ou biosourcés, inclure des variantes pour favoriser l'innovation).

 **En considérant la fin de vie des matériaux et équipements dès la sélection de l'offre** (coût de destruction, filières de valorisation).

### **Indicateurs :**

- Nombre de marchés incluant des clauses durables dans la gestion du chantier,
- Nombre de marchés exigeant des matériaux "bas carbone",
- Nombre de marchés intégrant le critère du cycle de vie.

### **ILS EN PARLENT ...**



*« Pourquoi extraire, transporter, jeter... quand on peut trier, transformer, réutiliser ? Penser le réemploi des matériaux in situ c'est une économie de ressources et une réduction des déchets à la source. » (Direction de la Voirie et des Aménagements, mutualisée Ville d'Evreux et CA Evreux Portes de Normandie)*

# AXE 2

## Concevoir des travaux durables et décarbonés

### Le saviez-vous ?

Dès 2026, tous les marchés publics devront comporter (*loi Climat et résilience*) :

- ❑ Une **clause d'exécution environnementale** (ex. : conditions d'acceptation minimales dans la gestion des déchets, exigences minimales pour limiter les nuisances, performance énergétique à atteindre, énergie renouvelable à privilégier, privilégier des matériaux bas carbone ou biosourcés, privilégier des produits de constructions bénéficiant d'un label témoignant d'un bénéfice pour la qualité de l'air...).
- ❑ Un **critère environnemental** dans l'analyse des offres (ex. : gestion des déchets, démarche d'économie circulaire pour le projet, efficacité énergétique, effort pour une construction éco conçue ...).

Objectif intermédiaire : **100 % des marchés avec une clause environnementale d'ici fin 2025** (*Plan national des achats durables – PNAD*).

### En résumé

Un chantier durable, c'est :

-  Moins d'impact sur l'environnement
-  Des constructions plus sobres et résilientes
-  Une économie circulaire intégrée dès la conception

# AXE 3

## Rendre nos achats plus inclusifs

### ? Pourquoi ?

*Pour une commande publique qui crée de l'emploi, soutient l'économie sociale et solidaire, et renforce la cohésion sociale.*

### Notre ambition

*Faire de chaque achat public un **levier d'inclusion sociale**, en mobilisant les acteurs de l'ESS, en favorisant l'emploi des personnes éloignées du marché du travail, et en outillant les agents pour intégrer ces enjeux dans leurs pratiques.*

# AXE 3

## Rendre nos achats plus inclusifs

### **Objectif 3.1. : Mieux identifier les acteurs de l'ESS et les ressources du territoire**

 **En créant une cartographie** des structures ESS locales.

 **En renforçant les partenariats** avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

#### **Indicateur :**

% d'avancement de la cartographie

#### **ILS EN PARLENT ...**



*« On aurait besoin de mieux repérer les personnes ou structures qui peuvent nous aider à rendre nos achats plus inclusifs. »*

*« Aujourd'hui, il est difficile d'identifier les entreprises locales, notamment celles de l'ESS ou de l'insertion, et de savoir dans quels domaines elles interviennent. »*

*(Paroles exprimées lors des réunions de concertation préparatoires au SPASER).*

# AXE 3

## Rendre nos achats plus inclusifs

### **Objectif 3.2. : Encourager l'emploi des personnes en difficulté via l'insertion**

 **En mobilisant et diversifiant les dispositifs d'insertion** (clauses sociales, marchés réservés à des entreprises adaptées, à des établissements et services d'accompagnement par le travail ainsi qu'à des structures employant des travailleurs handicapés).

 **En intégrant systématiquement le facilitateur social** dans les projets d'achat (service emploi et promotion des métiers d'EPN).

### **Indicateurs :**

- Heures d'insertion réalisées,
- Nombre de marchés avec clause sociale ou réservés,
- Nombre de dispositifs d'insertion mobilisés

### **ILS EN PARLENT ...**



*« Je ne connais pas bien les dispositifs d'insertion liés aux marchés publics. Je ne sais pas vraiment comment les intégrer dans mes consultations ni vers qui me tourner pour être accompagnée. » (Direction des accueils, des services internes et de la réglementation mutualisée Ville d'Evreux et CA Evreux Portes de Normandie).*

# AXE 3

## Rendre nos achats plus inclusifs

### Objectif 3.3. : Acculturer les agents aux achats inclusifs

 **En formant et sensibilisant** les agents à l'inclusion sociale (créer un Club métier "Achats inclusifs").

 **En créant des outils pratiques** pour faciliter l'intégration de l'inclusion dans l'achat (créer un "Kit inclusion" comme référentiel avec des cas pratiques).

### Indicateurs :

- Nombre de Clubs métier organisés,
- % d'avancement puis de téléchargement du "kit inclusion".

### ILS EN PARLENT ...



*« Je suis convaincue de l'intérêt des achats inclusifs, mais je me sens un peu démunie. Il manque des outils simples et concrets pour nous aider à comprendre les dispositifs existants et à les intégrer dans nos marchés. Un guide, des exemples ou même une formation courte seraient vraiment utiles. » (Direction de l'Education et du Temps de l'Enfant mutualisée Ville d'Evreux et CA Evreux Portes de Normandie).*

# AXE 3

## Rendre nos achats plus inclusifs



### Le saviez-vous ?

Dès 2026, tous les marchés publics devront comporter (*loi Climat et résilience*) :

- Une **clause sociale d'exécution** (ex. : insertion, emploi de personnes handicapées, etc...).

Objectif intermédiaire : **30 % des marchés avec une dimension sociale d'ici fin 2025** (*Plan national pour des achats durables - PNAD*).

Une **plateforme nationale** en ligne du marché de l'inclusion, **recense plus de 8 000 prestataires inclusifs** (*entreprises d'insertion, ESAT, entreprises adaptées, etc.*) **dans plus de 150 secteurs.**



### En résumé

Une commande publique **inclusive**, c'est :

-  Une économie plus solidaire,
-  Des marchés accessibles à tous,
-  Des opportunités pour les publics éloignés de l'emploi.

# AXE 4

## Dynamiser l'économie en facilitant l'accès des TPE/PME et artisans aux marchés publics

### ? Pourquoi ?

*Pour une commande publique qui soutient les TPE, PME et artisans.*

### 🚀 Notre ambition

Faire de la commande publique un **moteur de développement économique**, en facilitant l'accès des petites structures aux marchés publics et en valorisant les ressources de notre territoire.

# AXE 4

## Dynamiser l'économie en facilitant l'accès des TPE / PME et artisans aux marchés publics

### **Objectif 4.1. : Mieux identifier les acteurs et ressources du territoire**

 **En créant une base de données** de l'offre locale (notamment alimentaire) pour favoriser les circuits courts.

 **En organisant des rencontres** entre acheteurs et acteurs économiques (CCI, fédérations, facilitateurs...).

 **En structurant le sourcing** pour anticiper les besoins et identifier les bons fournisseurs.

### **Indicateurs :**

- % d'avancement de la base de données "circuits courts",
- Nombre de rencontres et participants,
- Nombre de marchés sourcés / notifiés.

### **ILS EN PARLENT ...**



*« Mieux se connaître pour mieux travailler ensemble : c'est un vrai enjeu entre les acheteurs publics et les entreprises. On gagnerait à créer plus d'occasions d'échange en amont des marchés, pour que chacun comprenne mieux les attentes, les contraintes et les possibilités de l'autre. Cela permettrait de construire des consultations plus adaptées et de renforcer la confiance. » (Direction du cycle de l'eau CA Evreux Portes de Normandie).*

# AXE 4

## Dynamiser l'économie en facilitant l'accès des TPE / PME et artisans aux marchés publics

### Objectif 4.2. : Augmenter l'attractivité de nos achats

 **En évitant les publications** pendant les périodes de fermeture des entreprises (été, Noël, ponts...).

 **En optimisant l'allotissement** pour ne pas exclure les petites structures.

 **En publiant la programmation des achats** pour donner de la visibilité aux entreprises.

 **En réduisant les délais de paiement** pour préserver la trésorerie des entreprises.

### Indicateurs :

- Nombre de publications en périodes "creuses",
- Nombre de lots par marchés,
- Nombre d'intentions d'achats recensées en début d'année,
- Le délai moyen de paiement constaté.

### ILS EN PARLENT ...



*« En tant qu'acheteur public, nous avons une responsabilité sociétale forte vis-à-vis des entreprises. Notre manière de concevoir les marchés, de dialoguer, de planifier ou de répondre aux questions peut faciliter ou freiner l'accès à la commande publique. Être à l'écoute, transparent et équitable, c'est aussi contribuer à un tissu économique plus durable, plus inclusif et plus respectueux des réalités des entreprises. » (Service Achats Commande publique mutualisée Ville d'Evreux et CA Evreux Portes de Normandie)*

# AXE 4

## Dynamiser l'économie en facilitant l'accès des TPE / PME et artisans aux marchés publics

### Objectif 4.3. : Simplifier l'accès à la commande publique

 **En allégeant et adaptant les documents de marché** pour réduire les barrières administratives et les rendre plus accessibles.

 **En travaillant sur la fonctionnalité et l'usage et en ouvrant à de nouveaux produits** (des cahiers des charges "ouverts" sur les moyens et méthodes pour répondre à notre besoin, les variantes pour encourager l'innovation).

### Indicateurs :

- Taux de PME/TPE/Artisans parmi les offres déposées,
- Nombre de variantes fonctionnelles et de consultations sur objectifs.

### ILS EN PARLENT ...



*« Nous souhaitons simplifier nos procédures pour les rendre plus accessibles, notamment aux petites entreprises et aux structures de l'ESS. Aujourd'hui, la complexité administrative peut être un frein à leur participation. En allégeant les dossiers, en clarifiant les attentes et en accompagnant mieux les candidats, on favoriserait une commande publique plus ouverte et inclusive. » (Service Achats Commande publique mutualisée Ville d'Evreux et CA Evreux Portes de Normandie)*

# AXE 4

## Dynamiser l'économie en facilitant l'accès des TPE / PME et artisans aux marchés publics



### Le saviez-vous ?

Principales lois et mesures de simplification de la commande publique en France entre **2015 et 2025**, avec un focus sur les avancées pour les **entreprises et les TPE/PME** :

Textes	Avancée clé
Ordonnance 2015	Formulaire DUME, simplification des procédures
Code 2019	Unification et clarté juridique
Loi Industrie verte 2023	Préférence pour les produits durables
Décret 2024	Simplification des candidatures, retenue de garantie abaissée
Projet 2025	Allègement administratif global, suppression de formulaires Cerfa



### En résumé

Une commande publique **plus simple, plus visible, plus accessible**, c'est :

-  Plus d'opportunités pour les entreprises locales,
-  Des marchés adaptés à toutes les tailles d'acteurs,
-  Une économie locale plus dynamique et résiliente.

SPASER 2025-2031

Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables  
Mutualisé Commune d'Evreux et Communauté d'Agglomération Evreux Portes de Normandie